

131495 - Elle s'accroche à un homme et s'attend à ce qu'il lui fasse des avances

question

Voici une femme divorcée qui ne veut se remarier qu'avec une personne qui reste la seule qu'elle a long temps souhaité intimement épouser. Elle lui a proposé le mariage et il a répondu qu'elle lui convenait mais il était confronté à un problème personnel qui l'empêchait de s'engager dans des fiançailles. Les deux concernés ne se donnent aucun rendez-vous. La femme a décidé d'attendre que l'autre soit en mesure de demander sa main. Est-ce permis? S'expose-t-elle à un quelconque reproche, étant donné qu'elle ne lui parle pas et n'entretient que de relations innocentes avec lui et sa famille?

la réponse favorite

Il est permis à une femme qui aime un homme d'attendre que ce dernier ait la possibilité de demander sa main, si elle ne risque pas de succomber à la tentation ou de devenir trop vieille pour se marier. Il ne lui est pas permis d'échanger des messages avec lui puisqu'il lui reste étranger. Cependant, nous ne lui conseillons pas d'attendre car nous pensons qu'elle doit solliciter l'assistance d'Allah le Très -haut et Lui demander de lui trouver un meilleur partenaire. En effet, elle peut considérer l'intéressé comme le meilleur des hommes et estimer qu'aucun autre ne lui convient alors la réalité est tout autre.

La femme en général et la divorcée en particulier doit prioriser sa chasteté et privilégier un partenaire qui se distingue par sa moralité et sa piété au lieu de s'accrocher à un inconnu. Car elle peut perdre sa chance de se marier et vieillir sans que l'homme préféré demande sa main. Il peut même lui arriver de se détourner d'elle, une fois trop vieille.

Allah le sait mieux.